# REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAR

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 16/04/2025



ID: 083-218300424-20250410-DCM20250410\_01-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Nombres de membres:

En exercice: 33

Présents : 24 Représentés : **8** 

Qui ont pris part à la délibération : 32

Date de la convocation: 03/04/2025

Date d'affichage: 03/04/2025

# de la commune de COGOLIN Séance du jeudi 10 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le **dix avril à 18h30**, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la **BASTIDE PISAN**, sous la présidence de Monsieur Marc Etienne LANSADE maire,

#### PRESENTS:

Christiane LARDAT – Patrick GARNIER - Geoffrey PECAUD – Sonia BRASSEUR – Francis LAPRADE – Liliane LOURADOUR – Jean-Pascal GARNIER - René LE VIAVANT – Danielle CERTIER - Elisabeth CAILLAT – Franck THIRIEZ – Corinne VERNEUIL – Michaël RIGAUD – Isabelle BRUSSAT – Olivier COURCHET - Mireille ESCARRAT - Patrick HERMIER – Isabelle FARNET-RISSO – Philippe CHILARD – Bernadette BOUCQUEY – Julie LEPLAIDEUR – Pierre NOURRY – Jean-Marc BONNET –

#### POUVOIRS:

Audrey TROIN	à	Patrick GARNIER
Patricia PENCHENAT	à	Geoffrey PECAUD
Erwan DE KERSAINTGILLY	à	Jean-Pascal GARNIER
Jean-Paul MOREL	à	Jean-Marc BONNET
Florian VYERS	à	Corinne VERNEUIL
Kathia PIETTE	à	Mireille ESCARRAT
Jean-François BERNIGUET	à	Marc Etienne LANSADE
Christiane COLOMBO	à	Danielle CERTIER

### ABSENTE:

Audrey MICHEL

# SECRÉTAIRE de SÉANCE : Geoffrey PECAUD

L'article L2121-14 alinéa 2 du code général des collectivités territoriales dispose que dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président.

Il est donc proposé au conseil municipal d'élire, à main levée, comme présidente de cette séance, Madame Christiane LARDAT, 1ère adjointe.

<u>N° 2025/04/10-01</u> ELECTION DU PRESIDENT DE SEANCE

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 16/04/2025



ID: 083-218300424-20250410-DCM20250410\_01-DE

## N° 2025/04/10-01 ELECTION DU PRESIDENT DE SEANCE

Après avoir entendu l'exposé qui précède et en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

**D'ELIRE**, à main levée, Christiane LARDAT, 1<sup>ère</sup> adjointe, comme présidente de la séance au cours de laquelle est débattu le compte financier unique.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits A LA MAJORITE - 24 POUR - 8 ABSTENTIONS (Michaël RIGAUD – Olivier COURCHET - Mireille ESCARRAT - Patrick HERMIER – Isabelle FARNET-RISSO – Kathia PIETTE - Philippe CHILARD – Bernadette BOUCQUEY).

Le maire, Le secrétaire,

Marc Etienne LANSADE Geoffrey PECAUD

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulon dans un délai de 2 mois à compter de sa réception, par courrier ou en utilisant l'application « Télérecours Citoyens », accessible sur le site internet <u>www.telerecours.fr</u>.